

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAYAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

Départs de Saumur pour Nantes.  
6 heures 29 minut. soir, Omnibus.  
3 — 45 — — Express.  
3 — 20 — matin, Express-Poste.  
10 — 23 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.  
8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.  
2 heures 12 minut. soir, Express.  
11 — 51 — matin, Omnibus.  
6 — 6 — soir, Omnibus.  
9 — 20 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.  
7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.  
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

Le mémoire publié par le conseil fédéral de Berne, pour repousser les prétentions prussiennes sur le gouvernement de Neuchâtel, a produit, assure-t-on, un très-mauvais effet à Berlin. Aussi les idées guerrières y regagnent-elles considérablement de terrain, à l'instar du revirement qui s'opère dans le monde officiel russe.

On sait déjà que la note de M. Manteuffel, qui a été adressée dans les premiers jours du mois au représentant de la Prusse après des grandes puissances, considère les négociations avec la Suisse comme closes, et qu'elle indique qu'il ne reste qu'à « préparer d'autres mesures. » Aujourd'hui, d'autres avis nous arrivent qui présentent encore plus de gravité.

D'après ces avis, le cabinet de Berlin, ayant appris qu'une dernière intervention, encore de la France et de la Russie, était restée sans effet, la question de Neuchâtel a pris à ses yeux un caractère de la plus haute importance. Le roi Frédéric est persuadé que l'Angleterre intrigue contre la Prusse en Suisse et qu'elle neutralise ainsi les bons offices de la France et de la Russie. Il craint donc à juste titre que l'Angleterre, ainsi que l'Autriche, qui paraît vouloir suivre l'Angleterre, ne se tienne sur une réserve essentiellement défavorable aux intérêts prussiens, si la question est portée devant un Congrès, et que, par suite, la déclaration collective des puissances appelées à exprimer leur avis ne soit tellement réservée que la Prusse y trouve plus de préjudice que de profit.

Quant à l'opinion de l'état-major de l'armée prussienne, elle pousse avec une extrême énergie à l'emploi des mesures coercitives. Un ancien général, s'adressant aux chambres prussiennes, dans les colonnes de la *Gazette de la Croix*, leur propose de solliciter du roi la mobilisation de 100, 000 hommes de l'armée active et de 30, 000 de la réserve, d'accorder 20 millions de thalers pour reconquérir Neuchâtel et de pousser hardiment les choses. « Le vœu de ce militaire, nous écrit-on, est celui de la plus grande partie de l'armée prussienne, et il n'est

plus impossible que ce vœu se réalise. »

Ainsi donc, on considère maintenant comme possible qu'en vertu de ces considérations et de cette pression de l'armée, le gouvernement prussien, ayant renoncé à l'idée de faire garantir son droit sur Neuchâtel par une déclaration collective, préfère l'obtenir par la force. Les stratèges prussiens n'auraient d'ailleurs nullement l'intention de hasarder une campagne dans les Alpes, comme la Suisse paraît y compter. On se bornera simplement à occuper Schaffhouse qui est limitrophe de la principauté de Hohenzollern et on gardera ce territoire jusqu'à ce que la Suisse se décide à rendre Neuchâtel. — Havas.

Après avoir blâmé la légèreté avec laquelle la plupart des feuilles étrangères tracent le programme de la prochaine conférence, nous aurions mauvaise grâce à commettre la même faute. Néanmoins, pour ne pas méconnaître ce qu'il peut y avoir de fondé dans le désir du public de savoir ce que les écrivains allemands et anglais avancent, nous croyons devoir résumer, à titre de simples renseignements, les conjectures qu'ils expriment.

Si nous en croyons la *Gazette de Cologne*, la circulaire de M. le comte Walewski, dans laquelle le gouvernement français annonce aux puissances l'ouverture prochaine des secondes conférences est arrivée à Vienne, le 7 décembre, mais ne fixe pas précisément le 20 décembre comme jour de l'ouverture de la conférence. Le passage relatif à ce point se bornerait à dire « qu'il serait désirable que les conférences fussent ouvertes avant la fin du mois. » Or, l'Autriche ne mettrait aucun obstacle à la réalisation de ce désir.

D'après le *Correspondant de Nuremberg*, l'Autriche et l'Angleterre auraient demandé à la France des déclarations précises sur les concessions qu'elle est disposée à faire dans les questions relatives à l'exécution du traité du 30 mars. M. de Bourque-ney aurait envoyé, à cet effet, à Paris, son chancelier d'ambassade. Enfin, la *Børsen-Halle*, sous la date de Vienne, 8 décembre, tout en assurant que l'Autriche et l'Angleterre auraient élevé d'abord certaines objections contre le choix de Paris comme

lieu des nouvelles conférences, « ont cédé sous ce rapport. » La raison principale qui aurait déterminé l'Autriche et l'Angleterre à se rendre à l'avis du cabinet des Tuileries, serait que les seconds plénipotentiaires qui doivent composer la conférence sont précisément, à l'exception de M. de Brunow, les ambassadeurs ordinaires accrédités à Paris, ce qui évite, pour ces plénipotentiaires, tout déplacement.

La même feuille ajoute que, si la question de Neuchâtel était traitée à Paris, les conférences n'auraient lieu qu'entre les ministres des puissances signataires du protocole de Londres, concernant cette grave affaire.

Quant aux feuilles de Londres, tout en maintenant leurs précédentes attaques contre la Russie, en se récriant contre ceux qui ne se prononcent pas d'avance contre la politique déloyale du Czar, elles s'accordent maintenant à prétendre que les exigences anglaises seront favorablement accueillies par la conférence dont on s'est assuré.

Au milieu de ces assertions incroyables, dont la note du *Moniteur* a fait justice depuis plusieurs jours et dont l'imperturbable assurance dit assez le caractère, la *Gazette de Weser* se montre, si non mieux renseignée, du moins plus conforme aux faits officiels déjà entrevus. Les conférences, nous dit cette feuille, n'auront pas lieu avant Noël; elles seront ouvertes dans la dernière semaine de décembre. Voilà ce qui est arrêté provisoirement. Les cabinets espèrent toujours qu'ils se seront mis assez d'accord, d'ici là, pour que la discussion soit devenue facile pour les plénipotentiaires.

Ces prétentions et ces on dit ne sont cités par nous, ainsi que nous l'avons déjà observé, qu'à titre de renseignement, mais nous n'accomplirions qu'à demi notre devoir, si nous ne complétions nos premières réserves par un démenti formel adressé à la plupart des étranges assertions que l'on vient de lire. — Havas.

Le *Correspondant de Hambourg* a reçu de Vienne, à la date du 9 décembre, la lettre suivante relative à la question de Bolgrad et à l'organisation des Principautés :

« La majorité est assurée à la manière de voir aus-

## FEUILLETON

## LES DEUX COUSINES.

(Suite.)

Les femmes de la case entraînent Emma hors de la chambre.

— Adieu, Ernest, murmura le malade. Sauvez-la; qu'on l'emène. Cette scène m'a fait mal... j'ai soif, je brûle... Emma... Julien! Adieu... Montaiglon retomba sur sa couche en répétant les noms de Julien et d'Emma, puis il fut pris d'un affreux délire.

Le docteur Esturgeot entra; il ne cachait point les inquiétudes que causait l'état de Montaiglon.

— Que diable? C'est étrange! disait-il; j'aurais juré ce matin qu'il était sauvé... Mais il était en voie de guérison, positivement. Voici un accès qui dérouté le vieux praticien. Anormal! extraordinaire!... Ah ça, comment cela se fait-il?

Personne ne répondit. — Le commissaire était déjà sorti pour faire transporter au canot la jeune créole qui ne se rendait plus compte de ce qui se passait autour d'elle, Julien et Calypso la soutenaient; maman Titine eut à peine le temps d'embrasser sa fille.

Le docteur ne voyait plus autour de Montaiglon que d'officieuses négresses dont il ne put rien obtenir de satisfaisant. Elles n'avaient point saisi la scène dont elles

venaient d'être témoins. Il les pressa de questions, elles essayèrent de s'expliquer tant bien que mal.

— Peste soit du charabia! dit le chirurgien à bout de patience. Voici un homme qui se meurt. Si cette crise continue, il ne passera pas la nuit. Surtout ne lui donnez pas à boire, entendez-vous? Et attendez moi; je vais chercher des aides. Ce pauvre Montaiglon est abandonné.

Tout égoïste qu'il était, le docteur Esturgeot avait la conscience de ses devoirs ou plutôt de son service. Il venait d'être débarqué par ordre supérieur en raison de l'épidémie et du petit nombre d'officiers de santé présents dans la ville. Il avait été fâché de ce contre-temps, dont il se consolait à sa manière, c'est-à-dire en faisant bonne chère chez le gouverneur, à l'état-major duquel on l'avait provisoirement attaché.

Dès que le canot de la *Daphné* eut pris le large, les secours abondèrent autour de Montaiglon. Maman Titine et ses filles, après avoir fait leurs adieux à Calypso, à Julien et à l'infortunée Emma, qui ne les entendait pas, venaient de rentrer en foule. Le docteur Esturgeot reparut suivi d'un infirmier, fit appliquer des sangsues, des sinapismes et des ventouses scarifiées, défendit de nouveau qu'on donnât à boire au malade et promit de revenir de grand matin.

## XI. — RETOUR EN FRANCE.

Le lendemain, à neuf heures, Esturgeot se rendit à

bord de la *Daphné*. Déjà l'on garnissait le cabestan pour lever l'ancre.

— Messieurs, je viens prendre congé de vous, dit le jovial chirurgien-major, à table! à table, je vous prie; voyons si mon successeur au Gamellat marche dignement sur mes traces.

Les officiers descendirent gaiement, comme des gens qui partent pour la France; le docteur eut la place d'honneur; pour la dernière fois il trônait.

Le commissaire seul était sombre; il s'occupait de Julien, assis à côté de lui, et ne prêtait aucune attention aux facéties du chirurgien-major.

— Heureux mortels, disait ce dernier, vous allez donc revoir la terre classique du beurre, des huîtres et des fraises de Plougastel. Vous arriverez à Brest au commencement du printemps. Le Petit-Jardin vous ouvrira ses cabinets particuliers, et vous serez sur la route du grand village, O Paris! Paris! *Fortunatos nimum!*

— Mousse, du madère.

— Ex-chef de gamelle, à votre santé, la gamelle reconnaissante!

— A votre bon voyage, Messieurs!

— Commissaire, vous ne trinquez pas?

— Ernest remercia froidement.

— Tenez, commissaire, je veux porter une santé que vous ne refuserez point: « Aux Bretoises en général et à mademoiselle de Graincourt en particulier!

tro-britannique dans l'affaire de Bolgrad par l'accession de la Sardaigne obtenue ces jours derniers, mais il est probable qu'il n'y aura pas lieu à décider la question par voie de majorité. On croit, en effet, qu'il se manifestera beaucoup plus d'unanimité dans le sein de la conférence, qu'on avait lieu de le supposer il y a quelques jours. Relativement à l'organisation des Principautés, cette grave question sera discutée plus tard, les Divans n'ayant pas encore donné leur avis. La conférence se bornera à régler la question des frontières, et s'ajournera jusqu'au moment où elle possèdera les éléments nécessaires pour discuter la question des Principautés. »

A Berlin, la question de Neuchâtel, domine toutes les autres, et on s'intéresse même peu aux conférences, car on sait qu'elles ne s'occuperont pas même de cette question. On considère comme certaine la résolution du gouvernement prussien de prendre seul en main cette affaire, qui est une question d'honneur pour la Prusse, et il ne s'agit plus que de savoir quelles démarches ultérieures fera le gouvernement pour faire valoir son droit. On pense généralement qu'il aura recours aux mesures militaires, et cette opinion se trouve confirmée, en effet, par l'achat de 600,000 wispel de froment destinés à compléter ses magasins. On parle de nouveau, il est vrai, d'un congrès qui serait convoqué à Berlin, à l'occasion de cette affaire. Mais il ne s'agirait toujours que des conférences qui devaient avoir lieu en 1848 et qui furent empêchées alors par la révolution. Ces conférences auraient pour objet la révision par les grandes puissances des modifications introduites dans la constitution fédérale de la Suisse depuis 1847. On dit que si l'Angleterre refusait de prendre part à des conférences de cette espèce, on convoquerait un congrès purement continental. — Havas.

On lit dans la *Epoca* de Madrid, du 10 décembre : « Nous déplorons en toute sincérité et nous condamnons énergiquement l'attentat dont le Roi de Naples a failli être victime. Jamais l'assassinat ne sera pour nous un moyen de faire prévaloir une nouvelle politique. Les révolutions qui commencent dans le sang finissent toujours dans le sang et les horreurs. Il n'est pas possible, attendu le vague des dépêches télégraphiques, de dire si c'est un crime isolé, produit par le désespoir de l'assassin, ou si cette tentative de régicide fait partie d'un vaste plan de conspiration. Nous pencherions pour cette dernière interprétation, à cause de la coïncidence de l'attentat avec le mouvement révolutionnaire de Sicile, et de la circonstance que le régicide appartenait probablement aux régiments Siciliens en garnison à Naples. »

Nous remarquons le passage suivant d'une correspondance de Vienne, citée par la *Gazette de Silésie* :

« Les négociations qui ont eu lieu à Vienne, ces jours derniers, au sujet des Principautés, sont restées sans résultat, et il est certain que M. de Budberg a demandé de les suspendre jusqu'à ce qu'il ait reçu de nouvelles instructions de Saint-Petersbourg. Il paraît qu'on veut s'entendre préalablement sur la question de la réorganisation des Principautés et de la liberté de la mer Noire. Dans la réponse du cabi-

net autrichien à la circulaire russe du 1<sup>er</sup> décembre, on aurait tenu compte de ces questions, et, par suite, le cabinet russe aurait à faire une réplique. L'ouverture des conférences suivrait de près la réception de ce document. La réponse autrichienne est datée du 30 novembre et est partie pour Saint-Petersbourg le 5 décembre. La réponse anglaise est datée du 23 novembre, et est sans doute parvenue à Saint-Petersbourg. La réplique du cabinet russe n'est attendue à Vienne qu'à la fin de ce mois. »

#### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

« Berlin, jeudi soir. — On dit aujourd'hui que la question de Neuchâtel ne sera pas soumise aux nouvelles conférences de Paris, mais bien aux représentants des Puissances, résidant à Londres, qui y ont signé le protocole du 24 mai 1852. La Prusse, dit-on, préférerait comme arbitre l'Empereur des Français à lord Palmerston. »

« Des lettres de Saint-Petersbourg, portent que les questions de Bolgrad et de l'île des Serpents ne susciteront pas de difficultés, et que le point culminant de la question en discussion sera la réorganisation des Principautés danubiennes. »

« Berlin, vendredi soir. — Les journaux allemands s'empressent de faire circuler le bruit que 50,000 Russes sont prêts à marcher au secours de la Perse, sous les ordres du général Berjaloff, Bernloff ou Khrouleff : tels sont les divers noms que l'on assigne à ce général. — Je puis vous assurer, d'après la meilleure autorité, que toute cette assertion est une invention : que ce corps n'est nullement prêt à un service actif et que le nom même du général est une fiction. Le gouvernement russe diminue ses dépenses militaires, et tous les bruits dans un sens contraire sont indignes de foi. » *Morning-Chronicle*.

« Berlin, 12 décembre. — La *Nouvelle Gazette de Prusse* dit que la Prusse, dans une note adressée aux grandes Puissances et à la Diète germanique, renonce à toute médiation étrangère. Elle n'accueillera de nouvelles explications de la Confédération helvétique que par l'entremise de l'une des grandes Puissances. »

« Berlin, 13 décembre. — Dans un article officieux de la *Gazette de la Bourse*, il est dit que la Prusse voyant tous les moyens diplomatiques épuisés dans l'affaire de Neuchâtel, déclare qu'elle ne se croit plus liée par le protocole de Londres. — On prépare des mesures sérieuses. — Havas.

#### EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — On nous écrit de Madrid, le 10 décembre :

« Un journal de cette capitale a prétendu que le général Urbistando avait été nommé capitaine-général de Cuba, par suite de la démission du général Concha, marquis de la Havane; que le général Lersundi, ministre de la marine, passait à la guerre, et que M. Brestellos prenait en mains le portefeuille de la marine. Ce sont des inventions qui manquent complètement d'exactitude. »

« Il n'est pas vrai, comme l'avance l'*Indépendance belge*, que les Cortès doivent se réunir à la fin du mois. Il n'est pas plus vrai que l'on songe à re-

tirer aux députés l'initiative de la formation des lois, et la publicité des séances parlementaires. »

« Des précautions extraordinaires n'ont pas été adoptées, ces jours derniers, ainsi que l'ont annoncé certains journaux progressistes; la tranquillité la plus parfaite est solidement établie et il n'est nul besoin de recourir à des précautions extraordinaires. »

« Le temps est magnifique à Madrid et il a beaucoup plu en Castille. La pluie semble se généraliser dans la Péninsule. Le prix du blé est en baisse. »

« Le vicomte de Lux, général portugais, qui était venu à Madrid, au nom de son gouvernement, traiter avec le nôtre de l'illumination des côtes des deux pays, est retourné en Portugal. — Havas.

SICILE. — Selon les feuilles allemandes, il se confirme, d'après les dépêches de l'ambassadeur d'Autriche à Naples, que les derniers troubles de Sicile avaient très-peu d'importance et qu'il n'y a pas fallu un grand déploiement de forces militaires pour en venir à bout. — Havas.

PRINCIPAUTES DANUBIENNES. — Un grand nombre de familles bulgares, que l'on évalue à 1,400 et qui avaient émigré en Bessarabie pendant l'occupation de la Dobrudscha par les Russes, reviennent actuellement dans leurs foyers. Le gouvernement russe a envoyé trois employés pour contrôler l'immigration. Saïd-Pacha a demandé au gouvernement turc, sur les représentations du consul de Prusse, de ne pas accepter d'impôts des immigrants pendant quelques années et de leur donner des secours. Saïd-Pacha et Nisan-Effendi sont toujours à Toltcha (Valachie), pour assigner des terres à ces familles et pour diriger l'établissement des Tartares venus de Crimée. Beaucoup de Hongrois, qui étaient au service de l'Angleterre, achètent des terres en Valachie, ce qui donne lieu d'espérer que l'agriculture prendra un grand essor dans ces contrées fertiles. — Havas.

ETATS-UNIS. — Il est arrivé des Etats-Unis des nouvelles plus fraîches de deux jours, mais sans intérêt. Le nouveau président a complété la rédaction de son message, dont un exemplaire parviendra bientôt à Londres. Le cabinet de Washington est resté le 26 novembre en longue délibération. Les secrétaires d'Etat ont préparé leurs rapports qui doivent accompagner le message. — Les avis commerciaux annoncent que le coton était ferme; le blé avait fléchi; la farine était lourde; la Bourse faible. — Havas.

#### FAITS DIVERS.

Nous lisons dans une lettre de Dublin, reçue à Londres et datée de vendredi, que pendant l'affreux ouragan qui s'est déchaîné mardi, une forte chaloupe a chaviré en aval de Schanon. Treize personnes qui étaient à bord, ainsi que l'équipage, ont péri dans ce sinistre. — Havas.

— LA MER DE CORAIL. — Un journal étranger, en rendant compte du naufrage de l'avis à vapeur le *Duroc*, assure que l'ilote de Melish, sur lequel sont réfugiés le commandant la Vaissière et ses compagnons d'infortune, est ordinairement couvert par la mer vers le milieu du mois d'octobre. C'est une erreur complète, et d'autant plus utile à rele-

— Dites donc à madame Branteuil, interrompit un enseigne.

— Non ! non ! à mademoiselle Geneviève de Graincourt ! reprit le chirurgien-major ; j'ai reçu une autre lettre de la *Société du Cancon maritime*, depuis mon débarquement. Par malheur j'ai eu trop d'occupations ces jours-ci pour vous la porter à bord...

— Eh bien ?

— Eh bien ! le mariage n'était qu'un puff. L'histoire en est du reste assez curieuse. Vous n'ignorez pas que mademoiselle Geneviève a pour cousin un aimable enseigne, M. Alexandre, dont je vous ai dit un mot *in illo tempore*. Il paraît que le jeune homme s'était mis sur les rangs pour obtenir la blanche main de sa jolie cousine. Dépit d'avoir été refoulé avec perte, il a fait courir le bruit qu'elle épousait le vieux Branteuil. Plus une nouvelle est absurde, plus elle a de vogue. Axiome ! Celle-ci a fait fureur ; le feu a pris aux étoupes, nous en avons vu la fumée. Bref, mademoiselle de Graincourt est aussi peu damée qu'avant notre départ de Brest. *Igitur, ergo*, donc, je réitère ma motion. Commissaire, vous me ferez honneur, ou je vous déclare *in partibus infidelium*.

Ernest de Portandic avait le cœur trop oppressé pour se mêler à la joyeuse conversation des convives. De guerre las, afin d'en finir, il accepta le toast.

— Je savais bien qu'il trinquerait ! Mais, à propos, commissaire, connaissez-vous la nouvelle ?

Ernest fit un signe affirmatif, il avait en effet tout récemment appris ce que le chirurgien-major annonçait. Alors déjà Montaignon était atteint de la fièvre jaune ; il avait cru devoir s'abstenir de la missive assez embrouillée du capitaine de vaisseau en retraite. Dans cette lettre, M. de Graincourt ne flattait plus le commissaire ; il lui parlait de sa fille comme promise à Montaignon, qu'il nommait, et se tirait assez maladroitement d'un compliment de condoléance où il avait accumulé les mots d'*espoir*, de  *futur contingent* et de  *destinée*. Bref, Ernest avait remis à l'arrivée à Brest sa décision définitive. Après avoir demandé la main, comme on l'a vu, il repoussait en quelque sorte le souvenir de Geneviève, qu'il savait préparée à en épouser un autre que lui.

Le déjeuner ne se prolongea point ; l'ordre de se rendre aux postes d'appareillage avait retenti sur le pont, on se leva de table après un calembourg fulminant du docteur. Le digne homme excellait à ce jeu de mots. Un officier s'approcha de lui en ce moment.

— Trêve de plaisanteries, de grâce. Un mot sérieux, je vous prie. Comment va Montaignon ? L'avez-vous vu ce matin ?

— Je le quittais quand je me suis rendu au canot.

— Mais encore ?

— Ne m'en parlez pas ! je le croyais sauvé. Hier au soir il a eu une crise imprévue ; sa nuit a été affreuse. Il n'y a plus de remède... C'est un homme mort à l'heure

qu'il est. Un cri déchirant partit de la cabine qui avait été celle de Montaignon. Le commissaire s'y précipita. On vit Emma dans les bras de Calypso, elle venait de tomber sans connaissance.

— Major, dit un Pilotin en entrant dans le carré des officiers, montez vite, votre canot va pousser.

— Adieu, messieurs, et bon voyage ! répéta gracieusement le docteur Esturgeot qui sortit à grands pas.

Le second chirurgien de la frégate, qui maintenant remplissait les fonctions de chef, se hâta de porter secours à mademoiselle Desgalets. La *Daphné* appareilla. Tant qu'Emma s'était trouvée aux prises de malheur, elle avait fait preuve d'une énergie dont personne ne l'aurait crue capable. Tour-à-tour, fille et amante dévouée, elle avait surmonté ses faiblesses pour secourir son père, pour assurer l'avenir de son frère orphelin, pour soigner son fiancé mourant. Maintenant une funeste réaction avait lieu. L'imprudente parole du docteur lui ravissait son unique espérance. Elle se rappelait vaguement son désespoir de la veille, elle se reprochait d'avoir obéi à son exaltation ; elle s'accusait d'une crise fatale à laquelle Montaignon avait dû succomber. Cette pensée poignante lui pesait comme un remords et l'empêchait de prendre aucun repos.

La conduite d'Ernest était admirable, il lui prodiguait les consolations : il essayait de lui faire concevoir des illusions qu'il ne pouvait partager, car M. de Vaumorin

ver, qu'elle peut jeter l'inquiétude dans les familles de nos malheureux compatriotes.

L'îlot de Melish se trouve au centre des eaux comprises entre la Nouvelle-Calédonie, les îles Salomon, la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Hollande. Cette zone a reçu le nom de mer de Corail, à cause des innombrables récifs madréporiques dont elle est parsemée.

La plus mauvaise saison de l'année est celle des gros vents d'ouest, qui ordinairement commencent à régner dans ces parages vers les premiers jours de décembre. Leur action n'a pas pour effet de changer le niveau de la mer, d'autant plus qu'ils soufflent à contre-courant, mais seulement d'occasionner des gros temps presque continus. A cette époque de la saison, comme pendant le reste de l'année, l'îlot de Melish, entouré de nombreux bancs de corail qui brisent les lames est toujours à sec. — Du reste, la triste situation de nos compatriotes ayant été connue vers les premiers jours de septembre, à Batavia, où l'on trouve de si nombreuses ressources, il est à peu près certain qu'ils ont été délivrés dans le courant du mois d'octobre.

Nous apprenons que la frégate la *Némésis*, qui doit porter le pavillon du contre-amiral Rigault de Genouilly, commandant en chef de la division navale de la Réunion et de l'Indo-Chine vient d'entrer en armement à Brest. (*Moniteur de la Flotte.*)

— Une étrange découverte vient d'être faite au Texas. La *Galveston-Gazette* en parle dans les termes suivants :

« Le 23 septembre, M. H. D. R. Smith, son frère, Joseph Smith et Jacob R. Stanley revenaient des moulins de M. Steerrock, lorsqu'à un demi-mille de la rivière Neches leurs trois chiens firent bondir une panthère qu'ils chassèrent le long de la rivière. Les maîtres suivaient à cheval. Après une poursuite de deux milles environ, les chiens furent arrêtés par des blocs de rocher, à 200 mètres du rivage. La panthère disparut dans ces roches. En s'approchant, les cavaliers découvrirent une ouverture de deux ou trois pieds de diamètre, au fond de laquelle la panthère dardait son regard flamboyant. M. Stanley, d'un coup de feu, abattit la bête à ses pieds, et quand on se fut assuré qu'elle avait cessé de vivre, on procéda à l'examen de la caverne. Elle était de forme circulaire, douze pieds de haut et une petite ouverture au fond, paraissant conduire à un autre réduit. L'obscurité ne permettant pas de distinguer les objets, une torche fut allumée. Le réduit dans lequel on entra mesurait dix pieds de largeur, quarante de longueur et huit de hauteur. A leur grand étonnement, les visiteurs trouvèrent là deux corps humains, l'un gisant sur le dos, étendu tout de son long, et l'autre la tête appuyée contre une paroi. Les deux corps étaient complets et pétrifiés. Les pieds et les mains étaient nus. Le corps paraissait couvert d'une sorte de chemise de chasse non pétrifiée, dont les plis et les coutures se voyaient encore. A la ceinture était attachée une boucle d'or mesurant trois pouces de diamètre. Les traits n'étaient guère altérés, les yeux étaient en partie clos, et l'arcade sourcillière parfaitement tracée. Les auteurs de cette découverte sont dans l'intention de faire transporter les corps à Jonerborough, pour y être exposés à la curiosité générale. Jusqu'ici, nulle certitude ne saurait être donnée quant à la race

de ces êtres pétrifiés. Ce sont peut-être les prédécesseurs, au Texas, des Indiens d'aujourd'hui. » (*Times.*)

— On écrit de Smyrne, le 27 novembre dernier : « Dimanche dernier, à onze heures moins cinq minutes de la nuit, un magnifique météore vint illuminer notre ciel. Une lumière jaunâtre se fit voir soudainement du côté de l'ouest et éclaira bientôt tout l'horizon de reflets blancs qui durèrent de cinq à six secondes. Cette lumière était si vive que, pendant tout le temps de sa durée, on pouvait parfaitement lire. Les témoins de ce spectacle en ont été aussi émerveillés qu'étonnés. Une explosion semblable à un coup de canon se fit entendre après que la lumière eut disparu.

» Mardi dernier, à midi moins vingt-trois minutes, nous avons ressenti une secousse de tremblement de terre. Elle a été très-courte, mais assez forte.

» Après une assez grosse pluie qui a duré hier toute la journée et une partie de la soirée, un orage violent a éclaté à dix heures et demie sur la ville et la rade. Plusieurs petits bateaux se sont brisés sur les quais, des navires ont chassé sur leurs ancres et un homme s'est noyé. Vers les onze heures, le vent a tourné au nord et un froid piquant a commencé à se faire sentir. Aujourd'hui, toutes les montagnes des environs sont couvertes de neige. » (*Impartial*, journal de Smyrne.)

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Par décret du 14 décembre 1856, M. Troplong a été nommé président du Sénat pour l'année 1857.

Ont été nommés pour la même année :  
M. Mesnard, premier vice-président du Sénat ;  
MM. le maréchal comte Baragney d'Hilliers, le général comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, le maréchal Pélissier duc de Malakoff, vice-présidents du Sénat.

Par décret de la même date, ont été nommés pour l'année 1857 :

M. le comte de Morny, député, président du Corps-Législatif ; — MM. Chneider et Reveil, députés, vice-présidents du Corps-Législatif ; — MM. le général Vast-Vimieux et Hébert, députés, questeurs du Corps-Législatif.

Naples, 11 décembre (voie de Marseille) — « Le journal officiel dit que l'assassin Milano, insurgé de 1848, a été amnistié en 1852. Il était entré dans l'armée, à l'aide de faux papiers. » — Havas.

Vienne, 14 décembre. — « La *Correspondance autrichienne* annonce qu'elle a reçu de Naples, sous la date du samedi 15, les nouvelles suivantes :

» L'auteur de l'attentat contre la vie du roi vient d'être pendu.

» Il règne à Naples une tranquillité parfaite. »

#### MAIRIE DE SAUMUR.

#### TAXE MUNICIPALE SUR LES CHIENS.

#### AVIS.

Le Maire de la ville de Saumur, dans le but d'éviter toute méprise, rappelle aux possesseurs de chiens, qu'aux termes de l'article 5 du décret impérial du 4 août 1855, les déclarations pour une

année, ne dispensent pas d'en faire de nouvelles, pour chacune des années suivantes.

En conséquence, et indépendamment des déclarations qu'ils ont faites l'année dernière (1855 pour 1856), les possesseurs de chiens doivent, cette année (et il en sera de même dans les années suivantes, à la même époque), faire une nouvelle déclaration, à la Mairie, bureau des contributions, à défaut de quoi, ils seront passibles de surtaxes.

Les déclarations seront reçues tous les jours (*dimanches et fêtes exceptés*), jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1857, depuis 10 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir.

Hôtel-de-Ville, le 26 octobre 1856.

Le Maire, député au Corps-Législatif,  
LOUVET.

M. MÉRIGOT, chirurgien-dentiste à Angers, sera à Saumur, hôtel de Londres, le 18, le 19 et le 20 de ce mois.

Le petit album qui se publie chaque année sous le titre d'*Almanach musical* vient de paraître, avec un nouveau frontispice du meilleur goût. Il contient, comme toujours, des morceaux de musique de piano, des biographies, des portraits, une nouvelle musicale d'une lecture attachante, des anecdotes comiques, et tous les documents officiels sur la musique.

#### Marché de Saumur du 13 Décembre.

Froment (hec. de 77 k.) 27 57	Graine de luzerne.	75 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k. 26 50	— de colza . . .	29 —
Seigle . . . . . 22 —	— de lin . . . . .	27 —
Orge . . . . . 14 —	Amandes en coques	
Avoine (entrée) . . . 9 —	(l'hectolitre) . . . . .	— —
Fèves . . . . . 16 —	— cassées (30 k) 120 —	
Pois blancs . . . . . 36 —	Vin rouge des Cot.,	
— rouges . . . . . 28 —	compris le fût,	
— verts . . . . . — —	1 <sup>er</sup> choix 1856. 150 —	
Cire jaune (30 kil) . 160 —	— 2 <sup>e</sup> — . . . . .	120 —
Huile de noix ordin. 110 —	— 3 <sup>e</sup> — . . . . .	100 —
— de chenevis . . . 60 —	— de Chinon . . . . .	100 —
— de lin . . . . . 60 —	— de Bourgueil . 150 —	
Paille hors barrière. 43 45	Vin blanc des Cot.,	
Foin 1855. id . . . . . 96 72	1 <sup>re</sup> qualité 1856 150 —	
Luzerne . . . . . 97 50	— 2 <sup>e</sup> — . . . . .	90 —
Graine de trèfle . . . — —	— 3 <sup>e</sup> — . . . . .	65 —

#### TAXE DU PAIN du 16 Décembre.

##### Première qualité.

Les cinq hectogrammes . . . . . 23 c. 33 m.

##### Seconde qualité.

Les cinq hectogrammes . . . . . 20 c. 83 m.

##### Troisième qualité.

Les cinq hectogrammes . . . . . 18 c. 33 m.

#### BOURSE DU 13 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 67.

4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 92.

#### BOURSE DU 15 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 66 50

4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 91 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

avait eu de bien plus amples détails sur l'état de Montaignon. Avant de descendre pour déjeuner, le docteur Esturgeot alla trouver le commandant et lui dit qu'il venait de laisser l'officier dans un état désespéré, au dernier période du vomito negro.

Le médecin ayant complètement condamné le malade, s'était hâté de venir prendre congé de ses anciens commensaux, car il croyait son secours inutile désormais. La mort de Montaignon passa donc pour un fait constant à bord de la *Daphné*. Maître Mathieu et Cartonnet pleurèrent la perte de leur protecteur, auquel ses bienfaits survivaient. Le gabier de beaupré venait d'être nommé quartier-maître de manœuvre, le maître canonier porté à la plus haute paie de son grade. Or, le commandant ne leur avait pas caché qu'ils devaient surtout ces faveurs aux instances du lieutenant de vaisseau.

L'on pressent les pensées du commissaire. Quoique Geneviève ne fût point mariée, il ne songeait plus qu'à Emma. Il était touché de la noblesse des sentiments de la malheureuse orpheline qui venait de tout perdre à la fois. Il se disait que sa mission était de le protéger, de se consacrer à elle et à son frère, pauvres enfants ruinés qui n'avaient plus ni présent ni avenir.

Vers la fin de la traversée, Emma, minée par une profonde mélancolie, était à peine reconnaissable; le feu de ses yeux était presque éteint; ses traits amaigris, ses joues creuses et décolorées. Le commissaire sentit renaitre son amour pour la jeune fille en la voyant ainsi pâle,

chancelante, courbée sous le poids du malheur. Son plan fut tracé; il se promit de s'ouvrir franchement à M. de Graincourt, en arrivant à Brest.

Nous ne dirons point comment se conduisirent maître Mathieu et Cartonnet pendant le voyage. Ils étaient devenus les dévoués serviteurs de Julien. C'étaient eux qui s'efforçaient de lui donner quelques distractions; Calypso leur en témoignait sa reconnaissance.

— Vous faites bien, cher, disait-elle au canonier, de prendre soin de mon petit garçon. Ma pauvre maîtresse ne fait que peurer, et lui pleure comme elle. Ça fait pitié! Gardez-le avec vous, maître Mathieu, il faut lui apprendre votre beau métier.

— Soyez tranquille, ma belle amour, répondit le sous-officier, je vous en ferai un artilleur fini avant la fin de la traversée.

Calypso était trop affligée elle-même pour que maître Mathieu osât reprendre auprès d'elle le cours de ses galanteries; mais parfois il exprimait sa pensée à son fidèle confident :

— Oui, oui, mon vieux Cartonnet, lui dit-il un soir de belle humeur, ce serait une fameuse manœuvre, foi de canonier, que d'amarrer à la serré contre son cœur une belle pièce de trente comme cette Calypso.

— Maître Grain-de-Beauté, répondit le quartier, vous connaissez mes sentiments là-dessus. Ça viendra. Passez seulement le contrat et nommez-moi votre garçon d'honneur, je me charge des rafraichissements.

— Ah! mon Dieu! reprit tristement le canonier, s notre brave capitaine, qui doit sûrement commander dans le paradis une batterie de fameux calibre, était encore de ce monde, tout ça eut été facile, je crois; et cette pauvre petite demoiselle, qui était si gentille le jour du bal, n'aurait pas à cette heure le pysique couleur d'une vieille gargousse de parchemin.

Il est inutile de dire que peu de temps après le tremblement de terre, Ernest avait écrit à M. de Graincourt, il racontait dans sa lettre la catastrophe de Fort-Royal, la mort de M. Desgalats, les fiançailles de Montaignon et d'Emma; il annonçait l'intention de la jeune fille de passer en Europe par la première occasion, et finissait en priant l'ancien capitaine de vaisseau de présenter ses hommages à M<sup>me</sup> de Graincourt et de Branteuil. Cette lettre s'était croisée avec celle qu'il avait reçue quelques jours avant le départ de la frégate.

— Quand il descendit à terre, il trouva la famille de Graincourt, prête à recueillir les orphelins. On crut naturellement que Montaignon était à bord avec sa fiancée.

— Mon Dieu! répondit le commissaire, Montaignon n'est pas revenu avec nous.

— Et Emma? et Julien?

— Ils y sont.

— Mais encore.

— Selon toute apparence, mon ami Montaignon n'est plus, à l'heure qu'il est; la fièvre jaune l'a emporté.

(La suite au prochain numéro.)

**Tribunal de Commerce de Saumur.**

Les créanciers de la faillite du sieur RABOUIN fils aîné, négociant, demeurant à Gennes, sont invités à se présenter le samedi 20 décembre 1856, à deux heures de relevée, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce à l'effet d'être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination ou le remplacement du syndic, conformément aux dispositions de l'article 462 du Code de commerce.

Le Greffier du Tribunal,  
(728) E. CORNILLEAU.

**Tribunal de Commerce de Saumur.**

**FAILLITE SAUCÈDE-MARQUIS.**

Les créanciers de la faillite du sieur Saucède-Marquis, boulanger, demeurant à Saumur, dont les créances ont été vérifiées et affirmées, sont invités à se réunir lundi prochain 22 décembre, à neuf heures du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic de ladite faillite, conformément à l'article 537 du Code de commerce, et de donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier du Tribunal,  
(729) E. CORNILLEAU.

**Tribunal de Commerce de Saumur.**

**FAILLITE TALLUAT.**

Les créanciers de la faillite du sieur Jean Talluat, ex-marchand, demeurant à Doué, dont les créances ont été vérifiées et affirmées, sont invités à se réunir lundi prochain 22 décembre, à huit heures du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de Commerce, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic de ladite faillite, conformément à l'article 537 du Code de Commerce, et de donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le greffier du Tribunal,  
(730) E. CORNILLEAU.

**Tribunal de Commerce de Saumur.**

**FAILLITE ROYER.**

Les créanciers de la faillite du sieur Georges Royer, cordonnier, à Saumur, dont les créances ont été vérifiées et affirmées, sont invités à se réunir lundi prochain 22 décembre, à neuf heures du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de Commerce à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic de ladite faillite, conformément à l'article 537 du Code de Commerce, et de donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le greffier du Tribunal,  
(731) E. CORNILLEAU.

**A LOUER**

Pour la Toussaint 1857.

Une MAISON, sise à Neuillé, actuellement occupée par M. le Curé.

S'adresser à M. GIRARD, de Saint-Vincent, commune de Dampierre.

**A VENDRE**

TERRAINS PROPRES A BATIR,

Situés en face et tout le long de la Gare du chemin de fer, sur la route de Saint-Lambert.

S'adresser à M. PONNEAU, qui en est le propriétaire. (691)

**A VENDRE de très-beaux PLANTS DE CHATAIGNIER,**

A cinquante centimes, la pièce.

S'adresser à M. CADIEU, rue d'Orléans, à Saumur. (714)

**HYGIÈNE, PRODUCTION SANITAIRE.**

**VINAIGRE ORIENTAL, ED. PINAUD,**

N° 298, rue Saint-Martin, à Paris.

PRIX DU FLACON : 1 F. 50 C.

Délicieux cosmétique pour la toilette, supérieur aux produits du même genre et très-récherché par son parfum sanitaire et rafraîchissant, très en usage dans les pays ORIENTAUX, où les soins hygiéniques sont très-pratiqués. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, rue Saint-Jean. (271)

**HYGIÈNE DE LA CHEVELURE**

**LIPAROLÉ-TONIQUE**

Seul Cosmétique garanti infaillible pour arrêter la chute des cheveux et les faire pousser en très-peu de temps, Préparé par CHARDIN, parfumeur, 12, rue du Bac, à Paris.

**ARTICLES SPÉCIAUX ET RECHERCHÉS.**

**ÉMULSION-BALSAMIQUE** pour blanchir et adoucir le teint et effacer les taches de rousseur.

**COLD CREAM.**

**VELOUTINE DE VIOLETTE** nouvelle Pâte pour adoucir la peau et prévenir les gerçures.

**VIOLETTINE DE VIOLETTE** pour faire briller les cheveux et les rendre souples.

**EXTRAITS POUR LE MOUCHOIR** à toutes les odeurs.

**EAU DE TOILETTE CHARDIN ET EAU DE VERVEINE DES INDES**

**SAVONS** { aux fleurs de Magnolia, aux fleurs de Pécher, et au Miel.

**DÉPÔTS DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE,** A Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur de l'Ecole de cavalerie.

On y trouvera également tous les articles de parfumerie de la maison CHARDIN.

**ÉTRENNES COMIQUES**  
**PETIT JOURNAL POUR RIRE.**

Sous le titre d'ÉTRENNES COMIQUES paraît un très-charmant volume de sujets plaisants, caricatures grotesques, scènes amusantes, etc. C'est le premier semestre du *Petit Journal pour rire*, qui forme de très-jolies étrennes pour des enfants, des jeunes gens et même pour des vieillards, car la plaisanterie des collaborateurs de M. Philipon couvre toujours une pensée sérieuse et honnête. — Prix du volume broché : 2 francs 75 centimes ; par la poste : 4 francs.

Au bureau du *Petit Journal pour rire*, rue Bergère, 20, à Paris.

Chez **MEISSONNIER, éditeur de musique, rue Dauphine, 18.**  
HOUSIAUX, LIBRAIRE, RUE DU JARDINET, 3.

Année 1857

**ALMANACH**

50 centimes

**MUSICAL**

Pour 1857, 4<sup>e</sup> année.

CONTENANT :

**ÉPHÉMÉRIDES MUSICALES. — BIOGRAPHIES DES CÉLÉBRITÉS DE LA MUSIQUE. — HISTOIRE MUSICALE DE L'ANNÉE. — ANECDOTES, ETC., ETC.**

Nouveaux morceaux de Musique de Piano pour chant et danse.

ARTICLES :

**CALENDRIER MUSICAL.** — A chaque jour l'anniversaire d'un événement musical.

**ALMANACH OFFICIEL DE LA MUSIQUE.** — Personnel des théâtres et des grands établissements lyriques.

**MOUVEMENT MUSICAL** de l'année 1856.

**TRAVAUX DES THÉÂTRES LYRIQUES.**

**LE FAUNE VIVANT,** nouvelle musicale avec gravure.

**ANECDOTES MUSICALES** et RÉBUS.



**Petit Album in-8° doré sur tranche, ORNÉ DE 20 GRAVURES ET PORTRAITS.**

PRIX : 50 CENT.

Se trouve en cette ville chez M. GAULTIER, libraire; dans les localités sans libraire, auprès des colporteurs, et à Paris chez HOUSIAUX, rue du Jardinnet, 3.

Il y a des exemplaires estampillés pour la vente dans les théâtres.

Autre Almanach en vente : **Almanach de Napoléon, pour 1857.** — Neuvième année. Contenant : la fin de la guerre d'Orient, — les grands événements de l'année 1856, — les souvenirs du premier Empire. — Petit volume avec gravures et portraits. — Prix : 50 cent.

**A VENDRE OU A LOUER**

Pour entrer en jouissance de suite,

DEUX MAISONS contiguës, sises rue des Payens, nos 12 et 14.

S'adresser à M. GIRARD, propriétaire à Saumur. (162)

**A VENDRE**

Un très-bon et très-beau

BILLARD, DANS LE NOUVEAU GENRE.

S'adresser à M. MARTIN-LEMOINE, rue Royale, sur les Ponts. (619)

**POMMADE DES CHATELAINES**

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infaillible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, et chez M. BALZEAU, parfumeurs, rue St-Jean.

— PRIX DU POT : 3 FR. (286)

**VIN ANTI-GOUTTEUX & ANTI-RHUMAL**  
ADMIS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 1855

(DE COLCHIQUE DU CODEX)

**DE A. D'ANDURAN MÉDECIN PH.**

**SPÉCIFIQUE CERTAIN CONTRE LA GOUTTE ET LE RHUMATISME. DONT L'EFFICACITÉ EST ATTESTÉE PAR UN GRAND NOMBRE D'OBSERVATIONS DE MÉDECINS DE TOUTE LA FRANCE.**

PRIX DU FLACON 10 F<sup>CS</sup>

DU MÊME AUTEUR

**EMPLÂTRE DIAPALME A L'ACONIT CAMPHRÉ**

CONTRE LES IRRITATIONS DE POITRINE ET DE LA VESSIE, LA GOUDELUCHE ETC. LE RHUMATISME, LE LOMBAGO, LE TORTICOLIS ETC.

PRIX DU ROULEAU 4 F<sup>25</sup>

Dépôts : à Saumur, chez M. PERDRIAU, ph.; à Cholet, chez M. ENON, ph.; à Angers, chez M. MENIÈRE, ph. (605)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.